



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E155136

VALABLE JUSQU'AU 08/03/2024

ÉDITÉ LE 21/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2005

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 480 502 673 00027

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 6529660-1

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 76639695

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 76639695

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : PAUL FRANCK

16 ROUTE DE LA VALLEE
14700 ERAINES

Téléphone : 02 31 90 94 10

Portable : 06 84 70 76 98

Fax :

Site Internet :

E-mail : paul-franck@orange.fr

Responsabilité légale :

PAUL FRANCK DIRECTEUR

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	09/03/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	09/03/2023
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	09/03/2023
3181 PROB	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	09/03/2023
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	09/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	09/03/2023
o Fenêtres de toit	09/03/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/03/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	09/03/2023
o Isolation des combles perdus	09/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.